UN **ENCADREMENT DE QUALITÉ** MAINTENU ET DU **PERSONNEL DÉDIÉ ET FORMÉ**

Pour maintenir un service de qualité, nous avons choisi de ne pas assouplir les taux d'encadrement permis par le PEDT. Notre choix s'est orienté vers **un encadrement plus adapté** (1 animateur pour 8 en maternelle et 1 pour 12 en élémentaire) et plus personnalisé. Dans ce but, depuis janvier 2019, **tous les professionnels** (animateurs, ATSEM…) prennent leurs **repas avec les enfants**, à table avec eux, tant en maternelle qu'en élémentaire.

Nous avons aussi lancé un **grand plan de formation** avec la prise en charge de nombreux BAFA et CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) d'animateurs périscolaires et autres diplômes de direction.

SEMAINE DE 4 JOURS ET **PLAN MERCREDI** : DES **PROJETS PÉRISCOLAIRES** PARTAGÉS

Notre Projet éducatif de territoire (PEDT), labellisé Plan Mercredi, fixe les orientations à tous les agents du Pôle enfance et réussite éducative.

Les principaux objectifs :

> développer des projets hors les murs, notamment sur la citoyenneté, la culture, le sport et l'art.
> développer des projets dans l'école, entre les ALAE et intergénérationnels
> favoriser la découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties
> développer des projets d'animations organisés en parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique
> et développer des projets au service du développement personnel de l'enfant et du vivre ensemble (favoriser les projets de collaboration, coopération avec les autres …)

À venir : dans le cadre du Comité de pilotage du PEDT, une réflexion autour de l'aide aux devoirs et des transitions scolaires est en cours.

UNE SEMAINE DE QUATRE JOURS	lundi • mardi • jeudi • vendredi	
École Louisa Paulin	8h30 -11h45	13h45 - 16h30
École Marcel Pagnol	8h45 -12h00	14h00 - 16h45
École Henri Matisse	8h45 - 12h00	14h00 - 16h45

L'ACCUEIL DES ENFANTS

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR

> Dès la fin de la classe et jusqu'à 17h30 sur une animation périscolaire courte.
> Une animation périscolaire longue sera effective dès la fin de la classe et jusqu'à 18h30. Lors de cet accueil les enfants se verront proposer des activités sous forme de parcours.

LA JOURNÉE DU MERCREDI

Deux sites accueillent les enfants de Saint-Sulpice-la-Pointe.

> L'école Henri Matisse pour les enfants scolarisés dans cette école et pour ceux provenant des écoles privées,
> L'école Louisa Paulin pour les enfants scolarisés dans cette école et pour ceux scolarisés à l'école Marcel Pagnol.

HORAIRES

- Matin : l'accueil s'échelonne de 7h30 à 9h30
- Pause méridienne : les parents pourront venir chercher les enfants de 12h à 12h15
- Après-midi : départ/accueil, après le repas, de 13h30 à 14h
- Le soir : les départs pourront se faire à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30

ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les Accueils de loisirs sans hébergement sont gérés par la C^té de Communes Tarn-Agout.

> **Contact :** direction.alsh@cc-tarnagout.fr • Tél. : 05 63 41 89 12

RESTAURATION SCOLAIRE
TARIFICATION SOCIALE ET LOI EGALIM

Le marché avec la CCTA a été renouvelé et le groupe Ansamble a été reconduit. Toutefois, nous avons décidé de prendre les devants sur l'application de la loi Egalim : hausse des produits bénéficiant de **labels** ou issus des **circuits courts** ainsi que de produits issus de l'**agriculture biologique** ; arrêt des contenants alimentaires en matière plastique.

Par ailleurs, nous avons mis en place une **tarification sociale de la cantine** par l'instauration d'un tarif repas à 1€ pour toutes les familles dont la facturation dépend de la tranche 1 (QF compris entre 0 et 499€) pour les repas maternels et élémentaires.

COMMENT RÉSERVER LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET LA RESTAURATION ?

Les documents et modalités de réservation sont disponibles dans les structures périscolaires, au service Enfance à l'Hôtel de Ville, sur le kiosque famille ainsi que sur le site internet de la Mairie.

PÔLE ENFANCE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE • Parc Georges Spénale • Tél. : 05 63 41 26 21
administratif.dap@ville-saint-sulpice-81.fr

Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe - Édition août 2019 - Réalisation : *microsophia* Photographies : Laurent Ringeval - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe

AOÛT 2019

SAINT SULPICE LA POINTE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr

SPÉCIAL RENTRÉE SCOLAIRE

Ville de Saint-Sulpice La Pointe

/ ÉDITO

« La réussite éducative de nos enfants est la première priorité de notre équipe municipale. »

Chers Parents,
La réunion publique d'étape des Assises de la jeunesse du 16 avril dernier a été l'occasion de mettre en lumière les actions menées depuis deux ans en direction des écoles et des accueils périscolaires de notre commune. La présence du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Tarn, de l'Inspectrice de notre circonscription, des représentants de la CAF, de la Communauté de communes et bien sûr, des enseignants et des parents d'élèves est une preuve de l'intérêt que nous portent nos partenaires et de la richesse de nos projets.
Le témoignage des directeurs des ALAE a permis de se rendre compte du chemin parcouru et de l'avancée de notre projet éducatif de territoire (PEDT) en abordant les réalisations concrètes et actions en cours menées par nos équipes d'animation au service des enfants de la Ville.
Nous avons également pu réaffirmer que la réussite éducative de nos enfants est la première priorité de notre équipe municipale.
Ainsi, conformément à nos engagements, nous allons continuer encore cette année à améliorer le confort, la sécurité, et l'accessibilité de nos écoles. Nous veillerons à maintenir la qualité de l'encadrement (maintien des taux d'encadrement périscolaires, formation des animateurs), à moderniser les équipements (généralisation du numérique et de l'ENT), à développer des projets innovants (plan mercredi, collaboration projets d'école-projets périscolaires…) tout en accompagnant les enfants à besoins particuliers et en étant à l'écoute des parents (cellule parentalité). Et tout cela en réfléchissant avec nos partenaires à l'organisation des écoles de demain.
Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2019/2020.
Bonne rentrée à tous.

Laurence BLANC
Adjointe à la réussite scolaire et à la coordination enfance

Hanane MAALLEM
Conseillère Municipale déléguée scolaire élémentaire

REMISE EN ÉTAT
DES ÉCOLES PENDANT L'ÉTÉ

Cet été, durant deux mois, les équipes techniques ont été mobilisées pour assurer la maintenance et l'entretien de nos trois groupes scolaires : peintures, électricité, plomberie, maçonnerie, installation des tableaux interactifs et vidéoprojecteurs… tous nos techniciens se sont relayés pour que nos enfants soient accueillis dans les meilleurs conditions à la rentrée. De même, un grand ménage a aussi été réalisé.
Merci à eux !

CELLULE PARENTALITÉ
UN 1ER BILAN PROMETTEUR

Tout le long de l'année scolaire, les référentes de la cellule parentalité se sont affairées pour **accompagner les enfants** en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers ainsi que pour soutenir les parents en leur apportant écoute et conseils.

Elles ont également mené de **nombreuses actions collectives** auprès des ALAE (Papo'thés, soirées jeux enfants-parents…), avec le CCAS (cafés-parents) ou avec des parents bénévoles (Créons-z'ensemble). Ces actions se développeront encore davantage cette année.

CELLULE parentalité

> **Contact :** Béatrice Bouziguet / Nathalie Assier
Cellule parentalité · Hôtel de ville
Tél. : 06.46.52.92.07
parentalite@ville-saint-sulpice-81.fr

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES
DES SENTINELLES TRÈS APPRÉCIÉES

Afin de faciliter et sécuriser l'accès de vos enfants à proximité des écoles, nous avons mis en place un service de "**sentinelles scolaires**". Ce sont des personnels d'animation, volontaires et formés à l'accompagnement de nos enfants, qui sont présents chaque jour de l'année, aux heures d'entrées et de sortie des classes.
Merci de les aider en respectant les règles de sécurité et de citoyenneté.

Par ailleurs, à l'instar de l'école Marcel Pagnol, **deux dépose-minutes sont créés pour cette rentrée** : un à l'école Louisa Paulin sur le parking arrière ; un autre à l'école Henri Matisse sur le parking côté RD 630.

LA GÉNÉRALISATION DU NUMÉRIQUE,
UNE NÉCESSITÉ ASSUMÉE

Nous nous étions engagés à combler le retard et à **positionner Saint-Sulpice à la pointe des nouvelles technologies**, dans le but de préparer nos enfants à l'évolution de notre société, **c'est chose faite !**
Toutes les classes de nos écoles sont aujourd'hui équipées d'ordinateurs et de tableaux et vidéoprojecteurs numériques interactifs.

Nous avons également développé l'interaction enfants, école, ALAE, parents avec **la généralisation de l'ENT** sur la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe à tous les élèves, de la maternelle à l'élémentaire. Celle-ci sera active dans le courant du premier trimestre.

Et enfin, chaque école sera équipée avant la fin de l'année d'un **pack de tablettes numériques interactives** dernière génération (iPad) pour travailler en classes mobiles pour une pédagogie adaptée au monde actuel.